

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1980)
Heft: 540

Artikel: Des loisirs programmés
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1022334>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Des loisirs programmés

Nul doute qu'aujourd'hui comme hier la diminution du temps de travail ne demeure la revendication essentielle des travailleurs et de leurs associations. Nul doute également que cette revendication majeure rencontrera à l'avenir dans les milieux patronaux (relayés sur le plan politique par les formations bourgeois) une hostilité systématique. Les arguments sont connus, l'affrontement est devenu stérile à force de stéréotypes; bref on n'a pas fini de se jeter à la tête le refus populaire de la semaine de quarante heures; et on voit mal en définitive ce qui pourrait troubler un débat, de première importance certes, mais devenu au fil des ans totalement académique (on a fait mille fois la démonstration, par exemple, que le vocabulaire patronal n'a pas évolué depuis des dizaines d'années, dans l'expression et la justification de son refus de composer dans ce domaine).

UN NOUVEAU «PARTENAIRE»

Rêvons un peu pourtant! Est-il tout à fait utopique d'admettre qu'à ce chapitre crucial de l'organisation sociale, les données soient un jour (proche) bouleversées? En effet, aux côtés des deux «partenaires» traditionnels figés dans leur antagonisme, croît un troisième interlocuteur dont la stature devient de plus en plus impressionnante, et dont les intérêts immédiats exigent que la situation se débloque dans les délais les meilleurs; cet interlocuteur supplémentaire? l'industrie des loisirs, guettant des marchés dont la taille et l'évolution dépendent directement à la fois de la quantité de temps libre à disposition des consommateurs potentiels et de l'ampleur du budget consacré à satisfaire ces nouveaux «besoins».

Trouvera-t-on des voix autorisées pour unir les revendications légitimes des travailleurs et les aspi-

lations commerciales d'un secteur industriel en pleine croissance? Pour les spécialistes, déjà, la convergence est évidente. Ecoutez par exemple M. Klaus Schrape, de Prognos SA (Bâle), faire le point, pour le dossier publié par la Société de Banque Suisse («Le Mois économique et financier», n° 3/1980) ce mois-ci, sur le thème «L'accroissement des loisirs et son incidence sur la demande des consommateurs». Le terrain de la démonstration: l'Allemagne fédérale. Le spécialiste discerne globalement dans les nouveaux visages de la société de loisirs «une grande chance de garantir la croissance économique ultérieure» (le secteur des loisirs en RFA aujourd'hui: environ quatre millions de personnes). Et de noter aussitôt: «Par suite de l'interdépendance existant entre l'«industrie des loisirs» et la presque totalité des secteurs économiques, l'industrie, le commerce et les entreprises de services, quelle que soit leur branche d'activité ou leur forme juridique, pourront profiter de la même manière de l'accroissement du temps des loisirs et de la consommation en résultant.»

On avait bien rêvé: Union syndicale suisse et Kuoni, même combat! Voilà qui ouvre des perspectives d'alliances fructueuses pour une nouvelle offensive nationale vers une semaine de travail raccourcie...

Pour le reste, toujours à lire ce spécialiste dont le ton est tout à fait représentatif, la prise en charge du «temps libre» — M. Schrape n'hésite pas à écrire: «Le temps des loisirs équivaut, entre autres, à des périodes où l'on consomme, c'est-à-dire que pour les occuper d'une manière intéressante, il faut avoir de l'argent disponible car c'est là la seule manière de profiter des vastes possibilités d'occupation des loisirs» — est en passe, sondages prévisionnels et campagnes d'intoxication publicitaire à l'appui, de rejoindre, dans la rigidité, celle du temps de travail classique. Investissements obligent!

Voulez-vous, par exemple, savoir quelle sera

l'occupation probable des loisirs des consommateurs helvétiques dans un avenir proche? La réponse est relativement précise! En «stagnation» (ce sont les classifications de Prognos), deux grands secteurs: «repos, solitude et hobbies» (sieste, sommeil, bronzing, collectionner, photo) et «plaisirs et distraction» (télévision, écoute musicale, lecture de revues). En «hausse», deux autres secteurs: «activité physique ou sportive» (ski, tennis, équitation, planche à voile, squash, randonnée, promenades, natation, badminton) et «image de marque» (habillement, voiture, hobbies exclusifs). En «légère hausse»: «activités intellectuelles ou culturelles, discussions» (concerts, conférences théâtre, lecture, formation permanente). En «forte hausse» enfin: «activités et communications sociales» (danse, sortie au restaurant ou chez des amis) et «mobilité et recherche du dépassement» (voyage de fin de semaine, vacances annuelles, actives ou d'aventures).

Tout compte fait, le jeu en vaut-il la chandelle?

FUMER EN CALIFORNIE

— Dans le dernier magazine hebdomadaire du «*Tagess Anzeiger*» (n° 13), un reportage, traduit d'*«Esquire»*, au «pays de la marijuana», la Californie. Des détails, des prix, des notes sur la qualité des produits, un aperçu de la législation en vigueur à travers les Etats-Unis en la matière (selon un rapport commandé par l'administration américaine et dont le résumé a été soigneusement répercuté par les plus grandes agences de presse d'outre-Atlantique, aux Etats-Unis, un étudiant sur dix prend de la drogue quotidiennement, 37% le font fréquemment et 60% ont «essayé»).

— Au début du mois de mars, la plupart des journaux suisses publiaient les grandes lignes de la «Stratégie mondiale de la conservation» lancée cette année; dans le dernier numéro du «Forum du développement» (Nations Unies, 1211 Genève 10) tous les détails à propos de cette campagne primordiale.